Image not found or type unknown

Quelles mentions obligatoires un bulletin de paie doit-il obligatoirement contenir ?

publié le **03/08/2012**, vu **756 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Vous venez d'embaucher votre premier salarié et, ne recourant ni au TESE ni au CEA, avez du mal à réaliser son bulletin de paie. Quelles sont les mentions devant être obligatoirement inscrites ? Que faut-il ajouter lorsque le salarié se trouve dans une situation particulière (arrêt maladie, grève...) ?

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés